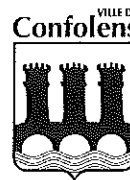


REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE



COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 17
Excusés-Absents : 10
Délégations : 06

Le 5 mars deux mil dix-neuf à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 22 février 2019, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Étaient présents :

M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. GAULTIER Emmanuel Adjoint, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal ; Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. LASCAUX Laurent, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Conseillers Municipaux,

Date de Convocation:
22 février 2019

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme VILLEDARY Véronique, M. BOOB Frédéric, M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, M. VIGNAUD Jean-Michel, M. GOWLAND James, Mme LAFONT Cindy, M. MASDOUMIER Pascal, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Mme VIGNAUD Christine

Date d'affichage :
22 février 2019

Délégations : Mme VILLEDARY Véronique à M. GUINOT Jean François, M. BOOB Frédéric à Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier à M. GERMANEAU Gilbert, M. PONTCHARRAUD Michel à M. GAULTIER Emmanuel, M. GOWLAND James à Mme COURSAGET Mireille, Mme LAFONT Cindy à M. BOUTY Philippe

Secrétaire de séance : M. POINTIER Emeric

2019/03/05
N°10

10 - Finances. Adoption Compte Administratif 2018 Budget Lotissement le Peyrat

Le Conseil Municipal,

Réuni, sous la présidence de M. Jean-Noël DUPRE, délibérant sur le compte administratif du lotissement le Peyrat de l'exercice 2018, dressé par M. Jean-Noël DUPRE, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
résultats reportés		0,00	0,00		0,00	0,00
opération de l'exercice	10.973,35	10.973,35	10.973,35	0,00	21.946,70	10.973,35
totaux	10.973,35	10.973,35	10.973,35	0,00	21.946,70	10.973,35
résultats de clôture		0,00	10.973,35		10.973,35	

AR PREFECTURE

016-200054047-20190305-2019_03_05_010-BF
Reçu le 07/03/2019


2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés, ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du budget lotissement le Peyrat
- CONSTATE, que les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 6 mars 2019


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

